GROUPEMENT DE COMMANDE DU COMMINGES

MARCHE DE FRUITS ET LEGUMES FRAIS

REGLEMENT DE CONSULTATION

Procédure adaptée - Marché à bons de commande n°2/2018

Marché à procédure adapté– Article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016
relatif aux marchés publics et Accord-cadre avec émission de bons de commande selon l'article 78 du même décret

Dates limites de remise des offres : 21 décembre 2017 à 12h00

Article 1 : Le pouvoir adjudicateur
GROUPEMENT DE COMMANDE DU COMMINGES
Siège du groupement : Coordonnateur
COLLEGE JEAN MONNET
2 boulevard Charles de Gaulle
31110 BAGNERES DE LUCHON
Tél : 05 61 79 96 50
Fax : 05 61 79 96 51
Email : **0311334G-gest@ac-toulouse.fr**

Le pouvoir adjudicateur est le chef d'établissement du collège JEAN MONNET de BAGNERES de LUCHON, coordonnateur du groupement de commande du Comminges. Le marché est signé et notifié au fournisseur retenu par le coordonnateur du groupement. En revanche, à compter de la date d'effet du marché, chaque établissement adhérent au groupement de commande du Comminges sera le pouvoir adjudicateur pour les commandes qui le concernent, conformément au recensement des besoins.
Les membres adhérents pour ce marché 2018 sont :

- **le collège JEAN MONNET de BAGNERES DE LUCHON**
- **le lycée BAGATELLE de ST GAUDENS**
- **le college ARMAND LATOUR d'ASPET**

Article 2 : Objet, forme et caractéristiques du marché
La présente consultation concerne l'achat de **fruits et légumes frais et sous vide** pour le groupement d'achat du Comminges.

Ce marché fait suite à la non reconduction du lot 1 du marché de denrées alimentaires passé par le groupement d'achat du Comminges en 2016 pour 2017. Ce marché n'est donc pas alloti.

Ce marché est un accord-cadre visant à sélectionner trois prestataires au plus présentant une capacité suffisante pour couvrir les différents besoins appartenant à cette catégorie de dépenses. Les marchés subséquents seront attribués sur la base de cet accord et après remise en concurrence sur une base de 15 articles définis dans le CCP. Chaque candidat s'engage à répondre aux besoins de tous les établissements mentionnés pour lequel il aura fait une offre.

Article 3 : Durée du marché
Le marché sera conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1er janvier 2018.

Article 4 : Délai de livraison

Le délai de livraison des fournitures sera précisé dans chaque bon de commande sachant que chacun des établissements membres du Groupement est susceptible de demander à être livré au moins deux fois par semaine entre 6 heures et 11 heures. Le candidat devra attester de sa capacité et de son engagement à livrer les différents établissements.

Le coût de livraison est intégré dans l'offre du fournisseur (BPU). Aucun frais de port complémentaire ne sera facturé et ce quel que soit la quantité livrée.

Article 5 : La consultation

Article 5-1 Mode de consultation
La procédure de consultation utilisée est la suivante : **Marché à procédure adapté– Article 27** du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et **accord-cadre multi attributaires** avec émission de bons de commande selon l'article 78 du même décret.

Article 5-2 Etendue de la consultation
Le présent marché est un accord-cadre multi attributaires exécuté par émission de bons de commande car selon l'article 78 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics il fixe toutes les stipulations contractuelles.

L'accord cadre est conclu avec un maximum (article 78 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) : 64500€ TTC

Les marchés subséquents issus du présent accord-cadre seront attribués dans les conditions définies au cahier des charges particulier (CCP).

Les bons de commande seront émis par chaque établissement au fur et à mesure des besoins et pourront être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché. Les besoins estimatifs sont indiqués dans le présent DCE.

Article 6 : Délai de validité des offres
Le délai de validité est fixé à 90 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Article 7: Contenu et mise à disposition du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
Le dossier de consultation comporte :

- Le présent règlement de consultation (RC)
- Un cahier des charges et ses annexes : le recensement des besoins et le bordereau des prix unitaire à compléter (BPU)

Le dossier de consultation est disponible sur la plateforme de publication des appels d'offres des EPLE : ***mapa.aji-france.com***

Article 9 : Mode de règlement
Le mode de règlement retenu est le virement bancaire par mandat administratif sur le compte ouvert au nom du titulaire. Le paiement ne peut avoir lieu qu'après service fait. Le délai de paiement est fixé à 30 jours, à compter de la réception de la facture (article 98 du Code des Marchés Publics).

Article 10 : Présentation des candidatures et des offres
Les candidats doivent produire un dossier complet, rédigé en langue française, comprenant les pièces demandées ci-aprés, datées et signées par eux. Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : Euro.

Contenu du dossier de candidature :

► Le cahier des charges (CCP) signé et comportant le cachet de la société

► Le Bordereau des Prix Unitaire (BPU, annexe à l'acte d'engagement) dûment complété. Il doit être également signé car il constitue l'offre du candidat**. Il comprend obligatoirement un rabais sur les tarifs catalogue du soumissionnaire pour les produits non listés sur l'état des besoins**. Le catalogue des produits disponibles au moment de la dépose de l'offre devra être joint accompagné de la fiche technique.

A ces trois documents s'ajoutent une information sur l'origine géographique des produits et pour les produits plus élaborés la présence ou non d'OGM, de graisse ou d'huile hydrogénée

► Un mémoire technique. Les candidats peuvent produire toutes pièces qu'ils estiment de nature à appuyer leur offre (nombre de producteurs locaux avec lesquels ils travaillent, nombre de livraisons possibles du lundi au vendredi, origine géographique des produits, qualité des produits etc.)

Article 11 : Conditions d'envoi et de remise des dossiers de candidatures
Les offres, rédigées en langue française, peuvent être envoyées :
- soit par la Poste par lettre recommandée avec demande d'avis de réception
- soit déposées contre récépissé à l'adresse suivante au plus tard le **21 décembre 2017 à 12h00**

Groupement du Comminges
COLLEGE JEAN MONNET
Service des marchés publics
2 boulevard Charles de Gaulle
31110 BAGNERES DE LUCHON

- soit déposé sous forme dématérialisée sur le **site AJI-France** Dans ce cas, le pouvoir adjudicateur demandera au fournisseur retenu la signature des documents originaux, seul moyen de valider la procédure de mise en concurrence.

Le fournisseur donnera son adresse mail pour recevoir éventuellement les demandes de complément d'information.

Article 12 : Jugement des candidatures et des offres

Article 13: Examen des candidatures
Lorsque le pouvoir adjudicateur constate, lors de l'ouverture des candidatures, que des pièces dont la production était réclamée sont absentes, il se réserve la possibilité, conformément à l'article 52-I du code des marchés publics, de demander au(x) candidat(s) concerné(s) de produire ces pièces dans un délai qui ne saurait excéder cinq jours.

Article 14: Examen des offres et notation des critères
Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- **Critère n°1 : qualité**

(qualités nutritionnelles et organoleptiques appréciées au regard des fiches techniques en vu de respecter les recommandations du GEMRCN et du Plan National Nutrition Santé- cf. Cahier des charges) .
: Pondération 50%

- **Critère n°2 : Le coût financier de l'offre**

: Pondération 40%

- **Critère n°3 : Conditions de livraison, de conditionnement et de réactivité à la demande (Fréquence hebdomadaire de livraison et horaires garantis de livraison)**

: Pondération 10%

Article 16 : Renseignements complémentaires
Toute demande d'information **d'ordre administratif ou technique** devra être adressée à :

Nathalie ETUDIER, agent comptable pour le groupement de commande du Comminges
2 boulevard Charles de Gaulle
31110 BAGNERES DE LUCHON
Tél : 05 61 79 96 50
Fax : 05/61/79/96/51
Email : 0311334G-gest@ac-toulouse.fr